

Aquitaine

## À Passais, les CM1-CM2 auront classe au collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 30 mai 2018

391 mots



*Françoise Moncada, directrice académique de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Orne. - Crédit Ouest-France*

La formule verra le jour en septembre sur ce territoire rural du Bocage. Elle règle la question des locaux vétustes de l'école primaire et de sous-occupation de l'établissement secondaire.

Entretien

**Françoise Moncada**, directrice académique de l'Éducation nationale de l'Orne depuis avril 2017.

Ce projet lancé en septembre à Passais est exemplaire ?

C'est une réponse à une problématique locale. On ne peut pas le reproduire partout. Mais c'est un modèle dans le sens où l'on surmonte des freins majeurs pour mettre en œuvre l'école du XXI<sup>e</sup> siècle en bouleversant un peu les choses. Ce sont les échanges avec les élus qui m'ont incitée à construire ce projet innovant.

C'est une démarche que vous avez engagée par ailleurs ?

Oui, je travaille sur une convention ruralité qui sera signée en septembre. Il s'agit de voir comment sur chaque microterritoire on repère des leviers pour apporter des réponses à des

problématiques locales. C'est un outil où chacun s'engage à développer le numérique, à repenser le réseau d'écoles, leur modernisation. De mon côté, je m'engage à former et accompagner mes enseignants vers de l'innovation pédagogique.

En quoi consiste votre convention de ruralité ?

La convention de ruralité que je veux mettre en place est départementale. Je veux y inclure les collèges et les lycées. Le principe, c'est d'arrêter de subir : on se met d'accord sur ce que sera la carte des écoles dans quatre ans et les démarches que l'on engage au regard de cette évolution. Si on ne fait rien, je vais continuer à fermer des classes dans le département compte tenu de sa démographie scolaire. Ce n'est plus possible de fonctionner à l'année sur des ouvertures et surtout des fermetures. L'école ne peut pas sauver le village mais le village peut sauver l'école à partir du moment où le territoire se bouge au travers d'un projet co-construit. Si on doit fermer quelque part, ce sera en ayant anticipé une solution collective et ce sera beaucoup moins violent.

C'est prouvé ?

Je m'appuie sur mon expérience. J'ai passé plus de trente ans dans l'éducation prioritaire. J'ai effectué énormément d'expérimentations. Il y a trois ans en Seine-Saint-Denis, j'ai lancé celle du CM2-6e au collège. On a pris des risques mais cela a bien fonctionné et cela s'étend.

Recueilli par Patrick BRIONNE.